

Dives-sur-Mer

Le lycée pro plonge ses élèves dans l'entreprise

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 7 septembre 2018
420 mots | -



Le personnel du lycée Jean-Jooris a découvert le futur terrain d'apprentissage des élèves au Moulin du Vey. Virginie et Laurent Louenan, propriétaires, hébergeront lycéens et profs pendant la réalisation des projets. - Crédit Ouest-France

Le lycée Jean-Jooris et les propriétaires d'un moulin, au Vey, proposent un projet original. L'entreprise s'ouvre aux lycéens pour une mise en pratique concrète de leurs savoirs.

L'idée de rapprochement est née de l'amitié de Laurent Louenan, propriétaire du moulin du Vey, près de Clécy, (Suisse normande), et Christophe Hebert, enseignant en cuisine au lycée Jean-Jooris. « **On s'est rencontré sur l'événement Place aux métiers, à Caen, de 2006 à 2014. L'idée a germé d'un partenariat entre les structures pour mettre en pratique des échanges** », explique Laurent Louenan.

Jeudi, jour de pré-entrée du personnel du lycée professionnel, la proviseure Elisabeth Cadot a invité personnel enseignant et administratif au moulin du Vey. L'établissement a une activité de gîtes, chambres d'hôte et salle de réception. Les propriétaires Virginie et Laurent Louenan ont acquis l'établissement en 2012. « **C'était l'opportunité de découvrir les lieux et de rencontrer les propriétaires. Le cadre est magnifique** », souligne Elisabeth Cadot.

Le rapprochement

C'était un moulin à blé jusqu'à la guerre 14-18. En 1920, une auberge s'y est installée, puis un hôtel-restaurant. L'établissement était renommé et la clientèle aisée. Fermé de 2006 à 2012, le moulin du Vey a repris vie avec ses nouveaux propriétaires.

De son côté, le lycée professionnel Jean-Jooris accueille 340 élèves. « **Le partenariat avec le Moulin du Vey correspond à nos formations : l'entretien, l'hygiène, la propreté, la cuisine, le service en restauration, la métallerie, la construction bois. Les élèves participeront à la**

sauvegarde de ce patrimoine », argumente Elisabeth Cadot.

Identifier des projets

Les enseignants ont repéré les lieux et déniché de futurs projets : « **La rampe d'accès au moulin en métal est à rénover, ainsi que le pont en bois** », explique Christophe Hebert. Les élèves mettront en pratique les formations théoriques : « **La réalisation de travaux au moulin du Vey les projette dans le concret de la vie d'une entreprise** », précise Elisabeth Cadot.

Pour Laurent Louenan, c'est « **gagnant-gagnant** ». Le moulin du Vey est terrain d'apprentissage et bénéficie de la réfection de travaux : « **Une convention de partenariat sera établie avec le rectorat** », précise Elisabeth Cadot. Des perspectives s'offrent à l'enseignement général : « **Les profs ont repéré des passerelles avec l'histoire, l'environnement, l'art, le tourisme** », précise Christophe Hebert. Le Moulin du Vey ouvre ses portes : « **C'est une expérience inédite, l'immersion de lycéens en entreprise avec leurs enseignants** », conclut la proviseure.